

Community manager (H/F)

 **Titulaire ou contrat de 3 ans**
 **Chaumont (52)**
 **Fin de publicité : 30/01/2023**

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u>
Temps de contrat : 39h/semaine Fondement juridique du candidat contractuel : <i>Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)</i>	Rédacteur Echelon 1 : 1 726,61 € R.I.F.S.E.EP. : 421 € <i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i>

Missions du service – positionnement de l'agent :

Sous l'autorité hiérarchique de la responsable du service communication, le community manager a pour mission d'animer les interactions entre l'administration et les internautes sur les réseaux sociaux. Il contribue à la stratégie globale de communication et au déploiement des actions de communication sur les réseaux sociaux du conseil départemental.

Tâches confiées :

- Participation à la définition et mise en œuvre de la stratégie de communication ;
- Planifier, mettre en œuvre, optimiser et ajuster un plan d'action annuel pour les réseaux sociaux de la collectivité ;
- Concevoir des contenus et choisir des modes de diffusion en fonction des cibles, des objectifs et des canaux de diffusion (content marketing) ;
- Produire des contenus (rédaction, infographie, vidéo, photographie), les adapter et les optimiser en fonction des réseaux sociaux employés ;
- Veille sur la e-réputation de la collectivité ;
- Concevoir et mettre en œuvre des outils en ligne d'enquêtes, de sondages, de reporting et de monitoring (écoute de l'écosystème digital de la communauté) ;
- Identifier des groupes de discussion et des internautes d'influence (communautés d'intérêt, leader d'opinion) ;
- Diffuser les informations remontantes et les demandes d'internautes pour alerter les services sur les échanges les concernant ;
- Entretenir une veille sur les outils de communication digitale, les usages, les tendances, les sites...

Le candidat devra mettre en œuvre et analyser des indicateurs de suivi et de performance ainsi qu'effectuer un reporting sur les effets de la communication via les réseaux sociaux. Le candidat devra également être attentif à l'application de la réglementation sur la protection des données.

Profil recherché :

Le candidat possède idéalement un BAC +3 dans le domaine de la communication/stratégies digitales avec une première expérience de community manager.

Une expérience en cabinet ou en lien avec des élus serait un plus.

Permis B exigé. Rythme de travail souple, grande disponibilité et sens de la réactivité.

Le candidat disposera également des connaissances techniques suivantes :

- Cadre réglementaire de la communication sur Internet
- Règlement général sur la protection des données
- Techniques et moyens de la communication sur les réseaux sociaux
- Techniques rédactionnelles web
- Techniques relatives à la chaîne graphique
- Méthodes de conduite de projets
- Tableaux de bord et indicateurs

Pourquoi nous rejoindre ?

Les plus : Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle à compter du 1^{er} janvier 2023.

Organisation de travail : Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 17 jours RTT et 25 jours de congés annuels.

Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de **télétravail** sur 12 mois.

Comment candidater ?

Vous pouvez demander la fiche de poste complète
 et adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr
 Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.